

Cette fiche est à compléter et à retourner à :
ALMA-GDSA 110, Ave. Marcel UNAL, CS 90614 – 82006 MONTAUBAN Cedex –
accompagnée du règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de :
ALMA-GDSA
AVANT LE 15 FEVRIER 2022 DATE LIMITE

Nombre de ruches :

N° Napi : tél :

Adresse @ :

DESIGNATION	TARIFS	total
Cotisation en fonction de la déclaration annuelle de ruchers		
De 1 à 5 ruches		20.00 €
Plus de 5 ruches 20 € + (0.25€ x nombre de ruches supplémentaires) (Exemple pour 11 ruches : 20 € + (0.25€ x 6 =1.50 €) soit un total à payer de 21.50 €)	0.25 € x.....€
Abonnement bimestriel « La Santé de l'Abeille » (Facultatif)		20.00 €
Montant total	€

Si je commande des médicaments dans le cadre du PSE (Programme Sanitaire d'Élevage),
Je suis volontaire à une éventuelle visite de mes ruchers par le technicien Sanitaire Apicole

CADRE RESERVE AU GDSA – <u>NE RIEN INSCRIRE</u> -	Date :
<input type="checkbox"/> Règlement par chèque d'un montant de€, en date du
<input type="checkbox"/> Règlement en espèces, soit la somme de€, en date du	Signature de l'Apiculteur,